



Communiqué : Demandez le programme !

vendredi 19 mai 2017, par [matthias](#)

Emmanuel Macron avait annoncé le programme : dérégulation, libéralisation et concurrence. Le choix d'un premier ministre issu de la droite et du gouvernement qu'il vient de nommer confirment les choix très libéraux du nouveau président !

Les nominations de Jean-Michel Blanquer au ministère de l'Éducation nationale et de Frédérique Vidal à l'enseignement supérieur et à la recherche, ne vont pas rassurer les personnels et les usagers de ces services publics.

Le nouveau ministre de l'Éducation, proche d'Alain Juppé, a été recteur de l'académie de Guyane (2004-2006) et de celle de Créteil (2007-2009). Il a ensuite officié au ministère de 2009 à 2012 comme directeur général de l'enseignement scolaire, où il a appliqué la politique de destruction des postes du gouvernement Sarkozy. Il revient aujourd'hui pour renforcer l'autonomie des établissements et accentuer les inégalités socio-territoriales, remettre en cause les statuts des enseignant.es (annualisation, salaire au mérite ...), abandonner la gestion des lycées professionnels aux régions, les mettre encore plus en concurrence avec l'apprentissage. On retrouve là globalement un modèle managérial de gouvernance déjà testé dans l'académie de Créteil de 2007 à 2009 : "cagnotte" pour lutter contre l'absentéisme, internat d'excellence...

Si l'on peut trouver positif le retour d'un ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de plein exercice, en revanche la nomination de Frédérique Vidal, présidente de l'université de Nice-Sophia-Antipolis (UNS) depuis avril 2012 renforce le poids de la Conférence des présidents d'universités (CPU), qui se prétendent les véritables patrons des établissements et agissent en tant que tels. Elle a été nommée pour poursuivre et amplifier la politique de fusions et d'autonomie des universités, de mise en place des ComUE. Une politique qui limite l'offre de proximité pour les étudiant.es, instaure un système d'enseignement supérieur à deux vitesses, une politique qui supprime les postes et met les personnels en souffrance.

L'adjonction de l'innovation à son ministère annonce la couleur également : la politique de « partenariat » avec les entreprises privées va encore se développer, notamment par la politique budgétaire qui finance la recherche privée par le Crédit Impôt Recherche (plus de 5 milliards offerts aux grandes entreprises chaque année), baisse les crédits récurrents de la recherche publique et oblige les établissements publics de recherche à chercher des financements privés.

Avec son homologue de L'Éducation Nationale, ancien directeur de l'ESSSEC, la nouvelle ministre sera-t-elle chargée d'honorer les promesses du candidat Macron à l'enseignement supérieur privé ? Il s'agit ni plus ni moins que de mettre en concurrence l'Université avec les établissements d'enseignement supérieur privé, eux aussi « porteurs » des missions de service public, de contractualiser avec eux afin de leur permettre de délivrer des diplômes et de leur laisser une large initiative dans l'ouverture de nouvelles filières. La logique de marchandisation de l'enseignement supérieur est clairement à l'œuvre.

La nomination de Françoise Nyssen, Directrice de l'édition Actes Sud, répondra-t-elle aux attentes des personnels de la Culture, tant délaissés par les précédents gouvernements et par la campagne présidentielle ? Cela reste à voir, car les conditions de travail d'une partie des correcteur.trices de la maison d'édition n'ont rien d'enviable avec le développement de l'auto-entrepreneuriat obligatoire, le

paiement à la tâche, bref un autre pan de l'ubérisation, dans le non-respect de la convention collective nationale de l'édition.

La FERC CGT continuera à porter les revendications des personnels pour la préservation des emplois et des statuts, la titularisation des précaires, les conditions de travail de toutes et tous, seuls garants d'une éducation, d'un enseignement supérieur, d'une recherche et d'une formation émancipatrice et accessible à toutes et tous partout sur le territoire. Elle entend organiser dans l'unité les mobilisations pour faire barrage aux attaques programmées contre les salarié.es.